

Ornex

► infos

Dossier

URBANISME: LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

p.7

RETROUVEZ
LE SONDAGE DE
COMMUNICATION
DE LA MAIRIE
sur ornex.fr ou à l'accueil
de la mairie pendant les
heures d'ouverture

2. ÉDITO

3. AU FIL DES CONSEILS

4. VIE COMMUNALE

6. LE POINT SUR LES TRAVAUX

11. POINTS DE VUE

12. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX

13. ENVIRONNEMENT

14. INTERCOMMUNALITÉ

15. INFOS PRATIQUES
& ÉTAT CIVIL

16. À VOS AGENDAS!



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Alors que notre monde est confronté à des défis sans précédent, notre continent devient, une fois de plus, le théâtre d'une guerre meurtrière dont les premières victimes sont, comme toujours, des enfants, des femmes, et des personnes âgées. Étrangère au jeu politique et aux ambitions géopolitiques d'un autre âge, la population ukrainienne est la première à subir des destructions et des exactions que l'Europe n'avait plus connues, sur une si vaste échelle, depuis la Seconde Guerre mondiale.

Face à la gravité de la situation, la solidarité s'impose.

À Ornex, vous êtes déjà une dizaine de particuliers à vous être proposés pour accueillir des familles de réfugiés. La municipalité a décidé pour sa part de mettre à disposition des réfugiés ukrainiens un appartement communal réservé aux situations d'urgence. Elle se fait

aussi le relais des collectes de biens de première nécessité, et ce, en lien avec les ONG habituées à la gestion de crise : produits alimentaires de longue conservation, produits d'hygiène en particulier infantiles, fournitures scolaires peuvent être déposés à l'accueil de la mairie.

La solidarité qui s'exprime en faveur du peuple ukrainien ne peut cependant, ni ne doit s'accompagner d'un ostracisme à l'encontre du peuple russe, ni de ses ressortissants, nombreux dans notre pays. Ce serait une injustice profonde que de leur tenir rigueur des aspirations meurtrières du dictateur qu'ils ont eux aussi à subir.

Dans les moments graves que nous traversons, mesurons la chance qui est la nôtre de vivre dans le Pays de Gex.

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Madam, Sir, Dear Ornésiens,

While our world is facing unprecedented challenges, our continent is once again becoming the scene of a deadly war whose first victims are, as always, children, women and the elderly. Foreign to the political game and the geopolitical ambitions of another age, the Ukrainian population is the first to suffer destruction and exactions that Europe had not known since the Second World War on such a vast scale.

Given the gravity of the situation, solidarity is essential. At Ornex, you are already a dozen individuals who have offered to welcome refugee families. The municipality has decided to provide Ukrainian refugees with a communal apartment reserved for emergency situations. In conjunction with NGOs accustomed to crisis management, the municipality also acts as

a relay for the collection of basic necessities: Long-life food products, hygiene products, particularly, childcare products and school supplies can be dropped off at the town hall reception.

The solidarity that is expressed in favor of the Ukrainian people cannot, however, and must not be accompanied by ostracism against the Russian people, nor their nationals, who are numerous in our country. It would be a profound injustice to hold them accountable for the murderous aspirations of the dictator, that they too have to endure.

In the grave times we are going through, let us measure how lucky we are to live in the Pays de Gex.

**Traduction :
Maria Lapteva**

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Laetitia Douilliez, Alban Sanchez, Evelyne Husselstein, Sylvie Morel, Max Giriat, Wendy Loubatère et le CMJ, Dominique Bidet-Dazin.

Crédits photographiques :
mairie d'Ornex et Freepik.

Responsables de publication :

• **Directeur :**

Jean-François OBEZ, Maire, et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.

• **Rédacteurs :**

Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint, Lucie MOURIER, chargée de communication.

Impression :

Villi® - Beaumont
www.imprimerie-villiere.com



► Budget primitif 2022

Le 28 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif pour l'exercice 2022. **Ce budget s'inscrit dans la continuité de celui de 2021 et dans la droite ligne du plan pluriannuel d'investissement (PPI) validé pour la mandature**, avec notamment la poursuite de l'aménagement du quartier du futur collège d'Ornex, les travaux des jardins familiaux

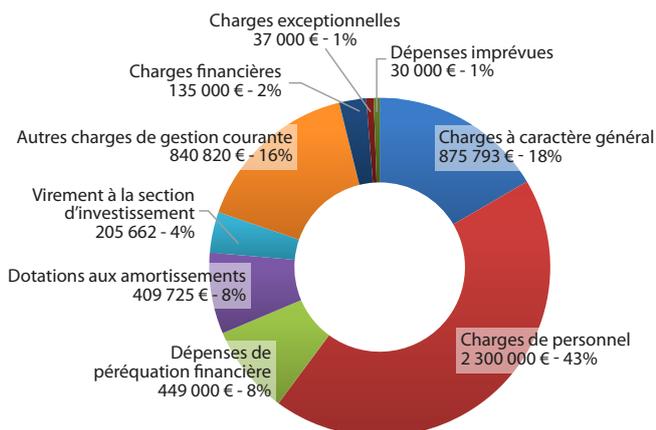
Bérouette & Cueillette, et la construction de deux nouvelles pistes cyclables.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	5 283 000 €
BUDGET D'INVESTISSEMENT	7 033 729 €
TOTAL	12 316 729 €

La section de fonctionnement

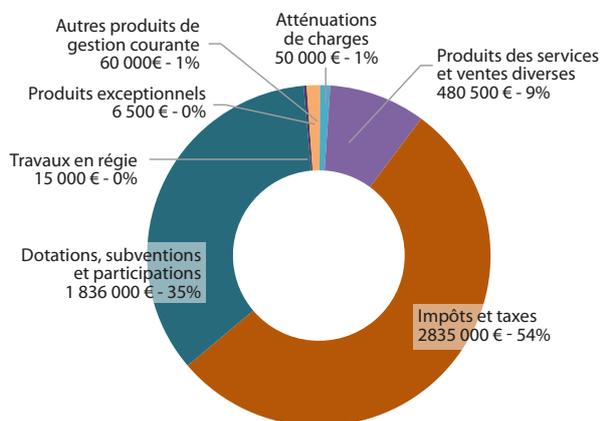
* Dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont impactées en 2022 par l'augmentation des dépenses d'énergie et par le développement des services nécessaires à la croissance de la commune.



* Recettes

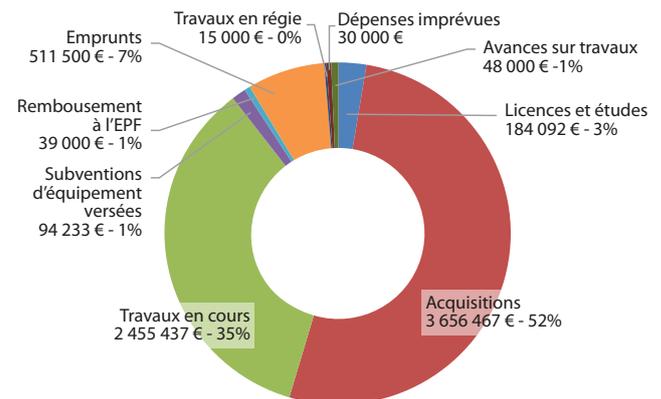
La forte augmentation des bases fiscales (liée à l'accroissement de la population) de la taxe foncière génère des recettes nouvelles permettant de financer l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les dotations restent stables par rapport à 2021.



La section d'investissement

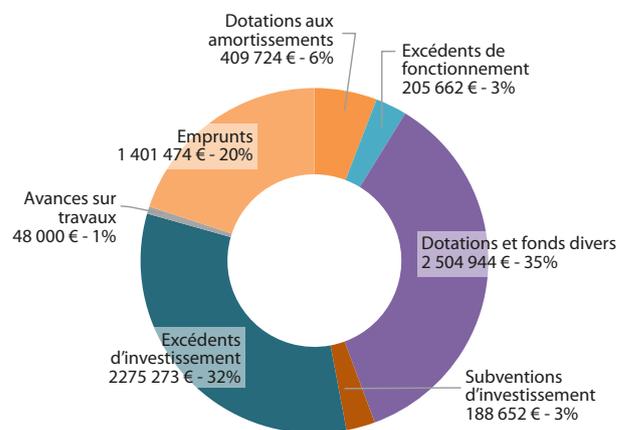
* Dépenses

Les dépenses d'investissement portent notamment sur celles en lien avec la construction du collège. D'autres sont orientées vers le confort et la sécurité de la population, telles que les jardins familiaux, les pistes cyclables et l'espace de loisirs des Tattes.



* Recettes

Les dotations et les excédents d'investissement de 2021 représentent près de 70% des ressources d'investissement.



► Village des artistes : première édition !

La commune d'Ornex poursuit son développement culturel avec la mise en place d'un nouvel événement pour cette année 2022 : le village des artistes. **Cette manifestation prendra place sur le parvis de l'église le dimanche 22 mai prochain, de 10h à 17h.** Vous pourrez venir visiter les stands des différents artistes présents : peintres, sculpteurs, photographes,

etc. Une buvette et une petite restauration seront tenues par une association ornésienne.

Cet événement a pour but de promouvoir l'artisanat local, d'Ornex et de ses alentours. À terme, l'idée est de proposer aux habitants un village des artistes une à plusieurs fois par an.

► **Entrée libre.**

► Budgets participatifs 2022 : c'est parti !

Les budgets participatifs 2022 sont lancés ! Vous avez un projet d'intérêt général à soumettre à la commune ? N'hésitez pas à remplir le formulaire sur le site internet de la mairie, disponible sur la page d'accueil. Le dispositif est ouvert à chaque habitant à partir de 9 ans. **Attention, vous avez jusqu'au 30 avril pour effectuer cette démarche !** Par la suite, le jury composé de cinq habitants et de cinq élus procédera à une présélection des projets, le vote final appartenant quant à lui aux habitants. **Les trois projets rassemblant le plus de votes seront réalisés au courant de l'année 2022.**



► Le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) en action

Le Conseil municipal des jeunes d'Ornex existe depuis le mois d'octobre 2021. Composé de onze enfants de 9 à 13 ans élus pour deux ans répartis dans trois commissions, le CMJ n'a pas seulement un rôle consultatif mais décisionnaire dans la réalisation de projets communaux. Chaque commission entend mener un projet à long terme :

- **construction d'un jeu de société pour enfants et adultes** afin de sensibiliser sur la sécurité et les modes de transports (commission Transport et Sécurité),
- **participation à la requalification du terrain BMX** le long de la Promenade des Tattes et plantation

de haies fruitières aux abords du service périscolaire de l'école des Bois (commission Environnement et Cadre de vie),

- **coréalisation de l'affiche du salon du livre d'Ornex**, présence sur le salon et mise en place d'une bibliothèque mobile à vélo (commission Sports, Loisirs et Culture).

Le Conseil municipal des jeunes se réunit tous les jeudis de 18h30 à 20h, soit au complet (lors des séances plénières), soit par groupe de travail (lors des commissions).

► Les ateliers du CCAS : bougez votre corps !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise depuis le mois de mars 2021 un atelier de marche mensuel en collaboration avec le Club Loisirs d'automne. Les groupes sont composés d'une douzaine de personnes à partir de 60 ans et répartis en trois niveaux : volontaire ayant besoin d'aide, niveau moyen et bon niveau. Le parcours organisé sur une demi-journée est prédéfini par l'association ou sur proposition d'un membre du groupe. Une marche réalisée le 1^{er} mars dernier a permis de rassembler une douzaine de participants pour une promenade sur le mont Mourex.

► **Les prochaines marches auront lieu les mardis 3 mai et 7 juin.** Les inscriptions se font directement



à l'accueil de la mairie ou sur ornex.fr, rubrique **les projets** puis **la foulée d'Ornex**.

► Matinée verte et Foire gratuite

Le dimanche 15 mai prochain auront lieu la Matinée verte et la Foire gratuite d'Ornex. **Rendez-vous à partir de 9h30 à la salle René Lavergne pour un café d'accueil.** Un plan avec les points de collecte et le matériel nécessaire pour ramasser les déchets vous seront remis. Le retour s'effectue vers midi. Pendant ce temps, les personnes souhaitant donner

des objets pour la gratiféria de l'après-midi sont les bienvenues à la salle René Lavergne. Les dons sont divisés en différentes catégories : vêtements et accessoires, jouets, puériculture, petits appareils électroniques, petits appareils électroménagers, objets de décoration, livres, CD, DVD, jeux vidéo et musique. **À partir de 14h, la gratiféria sera ouverte au public** et les participants pourront venir récupérer les objets qui les intéressent.



► Collecte de dons pour l'Ukraine

La commune d'Ornex a souhaité apporter de l'aide à l'Ukraine en soutenant le partenariat entre l'Association des Maires de France et la protection civile, et contribuer à la mise en place de dons humanitaires. **Durant toute la semaine du 7 mars, de nombreux dons ont été récoltés : produits d'hygiène, de premier secours ou encore soutien logistique.** Organisé par la protection civile, un convoi s'est rendu en Pologne

afin d'acheminer le matériel. La municipalité tient à remercier tous les Ornésiens et Ornésiennes qui ont fait preuve de solidarité et de générosité envers le peuple ukrainien.

Notre commune accueille aujourd'hui plusieurs familles ukrainiennes. **La récolte de dons continue afin qu'elles puissent bénéficier de matériel scolaire, de produits d'hygiène ou encore de produits alimentaires longue conservation, à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.**

► Budget participatif : un terrain de pétanque au cœur du village

Le projet de construction d'un terrain de pétanque, déposé dans le cadre des budgets participatifs, a vu sa concrétisation au mois de février. Initialement prévus à la fin de l'année 2021, les travaux ont pris du retard en raison des mauvaises conditions météorologiques. Ils ont finalement pu commencer à la fin de janvier pour s'achever le 17 février dernier. **Le terrain, d'une emprise de 60 m², se situe à côté de l'église ; il est ouvert à tous et dispose d'un accès pour personnes à mobilité réduite.** Pour le respect du voisinage et la protection de la faune nocturne, il ne dispose pas d'éclairage ad hoc. Le montant des travaux s'élève à 5 900 € TTC.



► Carrefour RD 1005 - rue de Béjoud : fin des travaux en vue

Nous y voilà ! Les travaux du carrefour de la rue de Béjoud et de la RD 1005 (création d'un tourne-à-gauche en venant de Maconnex) touchent à leur fin. Les enrobés définitifs seront posés au mois d'avril, ce qui permettra de mettre un terme à la circulation alternée sur ce secteur. Entre la mi-avril et la fin du mois de mai auront lieu les derniers ajustements, comme la plantation d'arbres sur le parvis de la mairie ou encore l'installation de mobilier et les marquages au sol. La municipalité réitère ses remerciements aux riverains et aux usagers pour leur patience durant les travaux.



► Inauguration de la mairie

Depuis 2018, la mairie et ses abords sont en travaux : entre 2018 et 2020, le bâtiment de la mairie a été mis aux normes, rénové et agrandi pour un coût total de 1 150 000 €. Depuis juin 2021, ce sont la voirie, l'éclairage public et l'enfouissement du réseau attenants qui ont été remis à neuf pour un montant total de 1 050 000 €.

Afin de découvrir le nouveau bâtiment communal et ses abords, **la municipalité convie les Ornésiens à son inauguration le vendredi 20 mai 2022!** Au programme : journée portes ouvertes, rencontre des services municipaux puis à 19h, temps inaugural et discours de M. le Maire suivi d'un vin d'honneur.



Urbanisme : les réponses à vos questions

Située aux portes de Genève, dans l'une des régions les plus dynamiques d'Europe, notre commune connaît une évolution démographique sans précédent. Fixée réglementairement par le premier Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUiH), son urbanisation reste strictement encadrée.

QUESTIONS RÉPONSES

La densification

Pourquoi la commune continue-t-elle de se densifier ?

Conformément aux dispositions de la loi Alur (Accès au logement et urbanisme rénové) applicables depuis 2014, **les services de l'État ont identifié et classé la commune d'Ornex en zone dite «tendue»**, du fait du déséquilibre du marché immobilier induit par une offre insuffisante d'une part et une demande élevée d'autre part. Pour limiter les conséquences d'une urbanisation massive tout en se conformant aux prescriptions du Grenelle de l'environnement qui limite depuis 2007 l'étalement urbain, la municipalité a privilégié une densification aux abords immédiats de la RD 1005. Elle s'appuie pour ce faire sur le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir et le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) destiné quant à lui à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles. Un nombre maximal de 925 nouveaux logements est requis d'ici 2030.

Est-il vrai que 30% des nouveaux logements sont des logements dits aidés ?

Oui, c'est une obligation légale imposée par la loi Alur. Si la commune ne s'y conforme pas, elle est passible d'une amende de la part de l'État.

Le maire de la commune peut-il refuser un permis de construire ?

Pour autant qu'une demande de permis de construire déposée respecte le règlement d'urbanisme (le PLUiH, consultable sur le site de la mairie d'Ornex), le maire de la commune ne peut s'y opposer, qu'il s'agisse d'une demande d'un particulier ou d'un professionnel. Pour consulter le PLUiH, rendez-vous sur **ornex.fr**, rubrique **cadre de vie > urbanisme**.

Quels sont les derniers permis de construire supérieurs à 15 logements accordés ?

Les derniers permis de construire accordés depuis janvier 2021 supérieurs à 15 logements sont les suivants :

- Nexity IR pour 3 collectifs de 60 logements, rue de Moëns
- SCI Rhône 2 pour 36 maisons et un collectif de 16 logements, rue du Champ de l'Épine
- SCCV L'Orée des Chênes pour 12 collectifs de 155 logements et 7 cellules commerciales, rue des Bougeries
- Aquarelle Immobilier pour 2 collectifs de 12 logements, 170 rue de Genève. ▶

QUESTIONS
RÉPONSES*La protection**Est-il vrai que 70% du territoire communal est inconstructible ?*

Oui. Sur une superficie de 5,64 km², le périmètre total constructible est de 1,6 km², ce qui laisse 4 km² de partie inconstructible, soit environ 70% du territoire communal.

Est-il vrai que l'on peut construire partout sur le territoire communal ?

Non, la majorité du territoire communal est non constructible. Elle comprend des zones agricoles, agricoles protégées, naturelles et naturelles protégées.

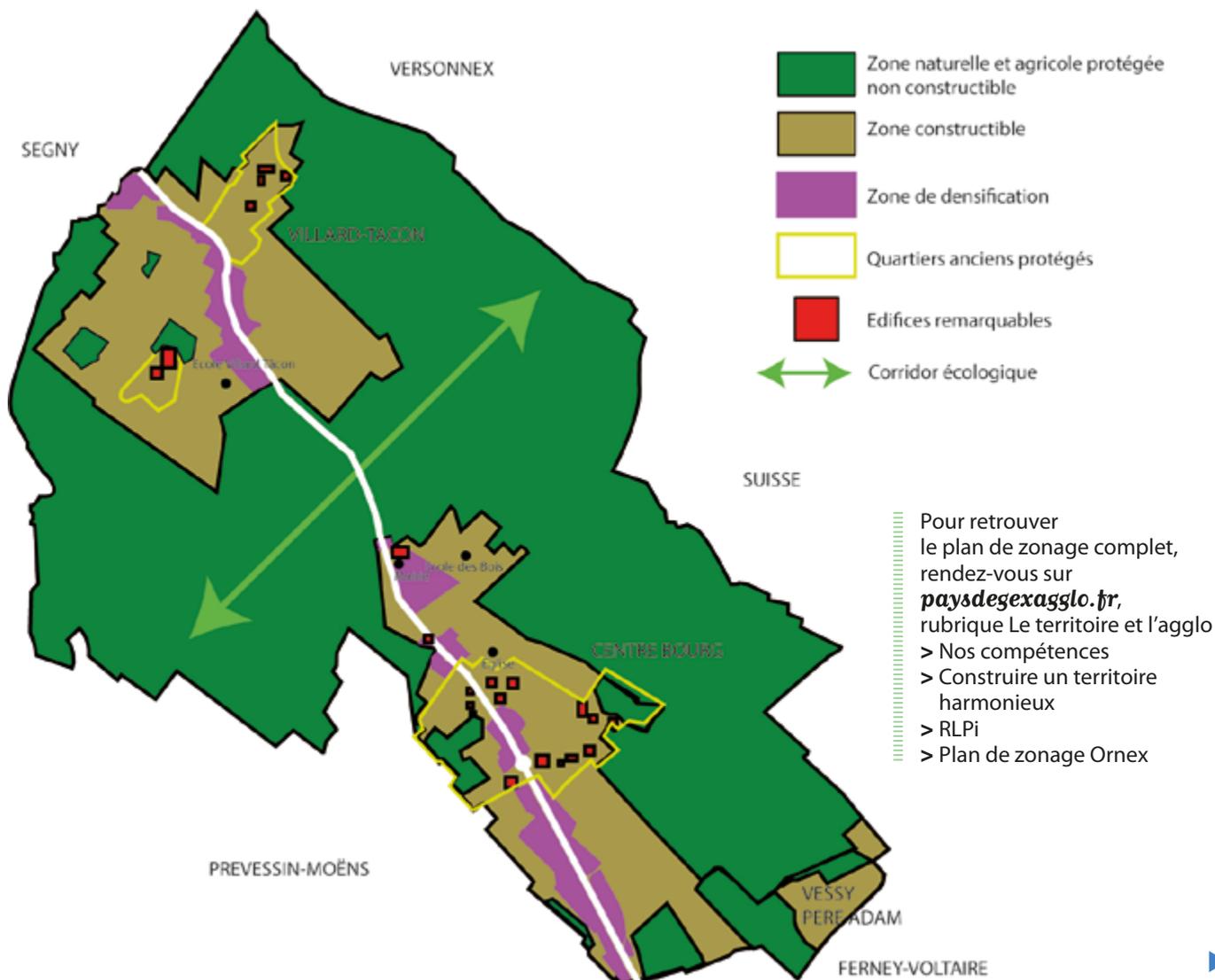
*Les quartiers anciens de la commune sont-ils protégés ?*

Oui, tous les secteurs anciens de la commune (centre-bourg, Maconnex-centre, Villard-Tacon centre) dans lesquels existent des édifices remarquables sont protégés par une Orientation d'aménagement et de programmation patrimoniale (OAP patrimoniale). Cette OAP a été élaborée avec le concours des architectes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (CAUE), organisme investi d'une mission d'intérêt public. Elle a été élaborée à partir d'un diagnostic patrimonial des communes du Pays de Gex établi à la demande de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex pour la conservation et la rénovation des biens remarquables. Le centre-bourg bénéficie de surcroît d'un périmètre de covisibilité autour de la Tour d'Ornex au titre de sa protection à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH).

PLAN DE ZONAGE DE LA COMMUNE – SIMPLIFIÉ



©Freepik



QUESTIONS RÉPONSES

Questions pratiques

Qui instruit les permis de construire ?

Les demandes de permis de construire doivent être déposées à la mairie, puis transmises au service Autorisation du droit des sols (ADS) de Pays de Gex Agglo, qui les instruit en partenariat avec la commission Urbanisme et le service Urbanisme de la commune. La décision finale appartient au maire de la commune.

Quels sont les travaux d'urbanisme nécessitant une autorisation ?

Toute construction de plus de 5 m² de surface et toute modification extérieure d'une construction ou d'une parcelle, division d'une parcelle ou ajout d'une clôture nécessitent une autorisation de la mairie. ▶

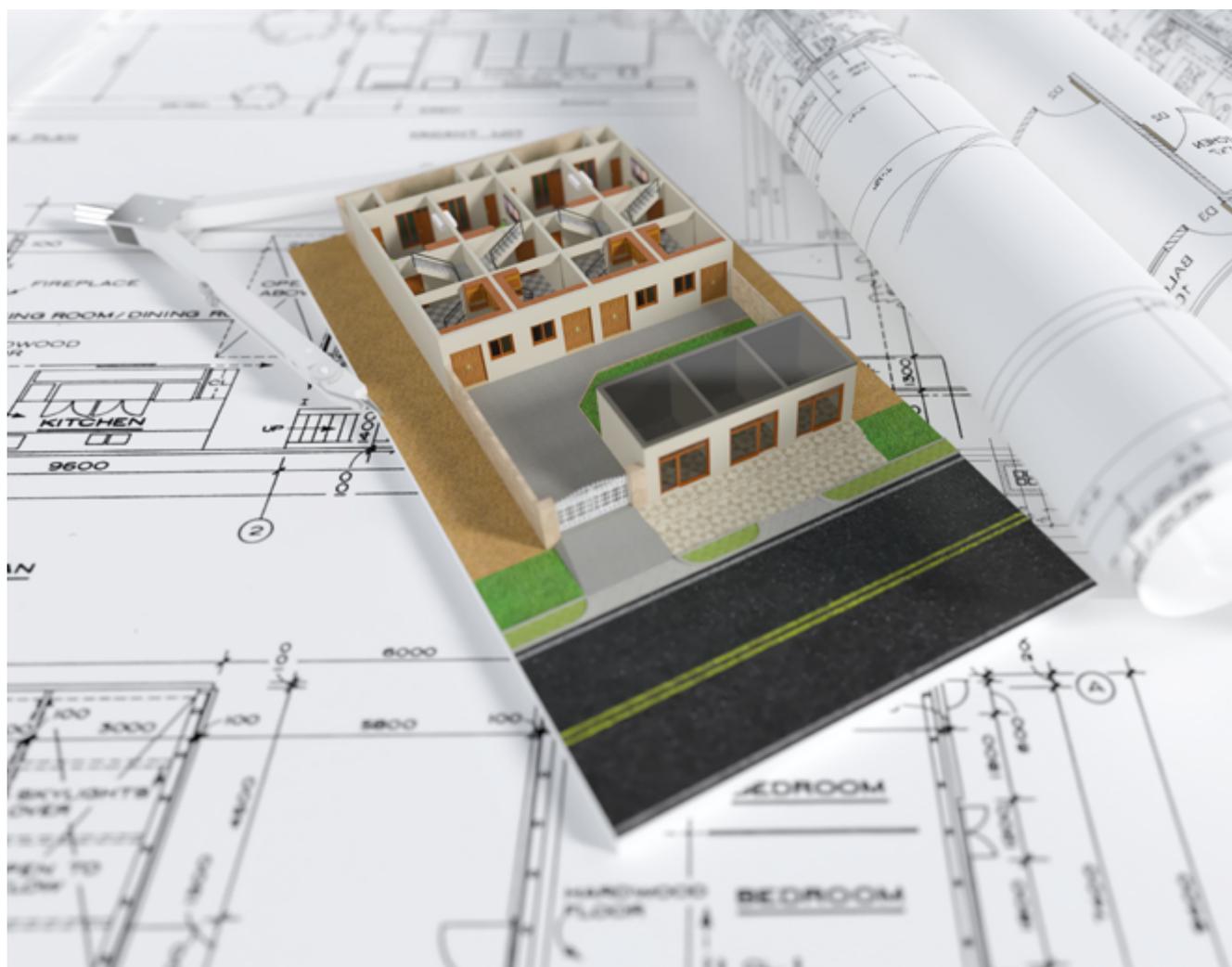
COMMENT CONTACTER LE SERVICE URBANISME DE LA COMMUNE ?

Soit directement à la mairie, par téléphone au **04 50 40 59 40** choix 1, ou par courriel en écrivant à **urbanisme@ornex.fr**.

Pour vos déclarations de travaux, pour consulter les documents d'urbanisme (PLUiH, SCoT, RLPi...), rendez-vous sur **ornex.fr** rubrique **cadre de vie > urbanisme**.



©Freepik



©Freepik

► Investir pour l'avenir

Le 28 mars dernier, le Conseil municipal a procédé au vote du budget primitif pour l'année 2022. Malgré la crise sanitaire, l'année écoulée a été mise à profit pour engager les chantiers parmi les plus importants de la mandature : acquisition des terrains destinés au futur collège, travaux de requalification de la rue de Bėjoud et du parking de la mairie, poursuite du maillage communal avec l'aménagement de nouvelles voies piétons-cycles. L'année 2021 a également servi à l'amélioration circonstanciée des services à la population, avec la mise en œuvre d'une étude consacrée aux aires de loisirs, la création à l'automne dernier d'un espace jeunes, « le Sac'ados », et d'un espace solidaire, « La Courte-Échelle ».

Confrontée à des transformations majeures, notre collectivité – on doit le regretter – pâtit du désengagement financier constant de l'État et de la suppres-

sion récente de la taxe d'habitation. Si, aux côtés de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le recours à l'emprunt, à des taux exceptionnellement bas, peut contribuer à aider notre commune dans ses choix d'avenir, il ne peut, ni ne doit grever l'équilibre financier du budget communal. C'est pourquoi le Conseil municipal a choisi, après l'augmentation en 2021 du taux de la taxe foncière au niveau de ceux pratiqués par les communes voisines, de majorer de 60% la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, bien souvent occupées par des « non-résidents ».

Difficile mais courageuse, cette décision est la seule à même de nous permettre de continuer à investir pour l'avenir.

Les membres de la liste «Ornex demain»



► La démocratie : de nombreux défis à relever !

La guerre fait son retour en Europe et nous rappelle les jours les plus sombres de notre histoire...

En ces temps tragiques, il est important de faire tout notre possible, à notre niveau, pour aider, soutenir, accueillir les hommes, les femmes et enfants qui sont contraints de quitter leur patrie pour se mettre à l'abri des bombes.

Toute l'équipe d'Ornex Ensemble est donc solidaire des efforts que mènent la France, Pays de Gex agglo et les diverses structures du Pays de Gex pour les réfugiés ukrainiens, pour tous les réfugiés de guerre d'où qu'ils viennent.

Les diverses collectes organisées depuis le début de la guerre en Ukraine sont des aides précieuses pour ces personnes qui arrivent sur notre territoire souvent sans rien. Nous remercions les services de la mairie d'Ornex qui ont participé à cet élan de générosité.

À l'heure où notre pays choisit le Président de la République, nous ne relèverons les défis sociétaux,

économiques et climatiques qu'en nous assurant qu'il n'abandonne personne au bord du chemin.

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril prochains dans les deux bureaux de vote situés à la salle René Lavergne.

Chaque vote compte, s'abstenir c'est laisser les autres choisir pour soi.

Par ailleurs, vous pourrez toujours compter sur notre équipe minoritaire Ornex Ensemble pour proposer des actions innovantes et nous resterons vigilants sur les décisions qui engagent le futur de notre ville et son développement. Nous serons les premiers soutiens de tous les projets qui mettent Ornex sur la bonne voie.

L'équipe «Ornex Ensemble!»

*Héloïse Grange, Philippe Guinot, Matthieu Chalendar,
Jacques Dizerens, Fathi Khlar, Ghizlane Masrari*

► Un Ornésien aux championnats du monde masters de ski de fond!

Du 3 au 11 mars 2022 se sont tenus les championnats du monde masters de ski de fond. Cette compétition accueille les skieurs professionnels et amateurs de 30 ans et plus. **Alain Laffay, habitant d'Ornex, est parti avec l'équipe de France** lors de cet événement qui se tenait à Canmore, à une centaine de kilomètres de Calgary, au Canada et a concouru dans la catégorie M9 homme, celle des 70-75 ans. Avec une température moyenne de -13 °C, cet Ornésien s'est adonné à plusieurs types de courses: 15 km, relais, 30 km et 10 km sur lequel il a terminé septième! Quant à la préparation physique, il nous explique: «*Je n'ai pas fait de prépa-*



ration particulière, je fais du ski de fond depuis 2003 et je parcours environ 1 500 kilomètres par an». Ancien joueur de rugby – le sport a toujours fait partie de sa vie –, Alain Laffay continue de pratiquer le ski de fond, un sport plus doux mais tout aussi physique!

► Salon du livre «As-tu lu?»

Samedi 2 avril s'est tenue la 7^e édition du salon du livre d'Ornex «As-tu-lu?». Après deux années perturbées par la pandémie, le public est venu en nombre flâner sur les stands de la salle René Lavergne.



Au programme: des séances de dédicaces en présence d'auteurs et d'illustrateurs du département, la participation de la librairie les Arts Frontières, un atelier créatif et un spectacle conté. Et bien sûr, le traditionnel concours de dessin, lancé en ligne, qui s'est prolongé le jour du salon. Les gagnants ont été contactés et leurs lots leur ont été envoyés.

La commune prépare d'ores et déjà son 8^e salon du livre qui se tiendra en avril 2023!

► Un nouveau nom pour l'école de Villard

De construction récente, l'école de Villard n'avait pas de nom officiel. Elle tenait sa dénomination du hameau dans lequel elle est implantée. Sur proposition du maire de la commune, Jean-François Obez, la directrice de l'établissement Aïcha Di Paolo a demandé aux élèves d'en choisir le nom. Les propositions ont été rassemblées et le Conseil municipal des jeunes, inspiré par les vives couleurs du bâtiment, a finalement choisi pour nom: **l'école Arc-en-ciel!**

► Les activités du Conseil municipal des jeunes

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) poursuit ses activités. Associé à l'organisation du salon du livre, le CMJ a tenu à y présenter un stand dédié pour y dévoiler sa revue littéraire. **En amont de l'événement, les jeunes conseillers ont pu choisir un livre à la librairie les Arts Frontières afin de le présenter aux visiteurs et partager ainsi leur goût pour la lecture.** Au programme de cette rentrée printanière, le CMJ a également participé à la plantation de la haie rue des Fins dans le cadre des budgets participatifs. Les prochains mois devraient leur permettre d'être force de proposition dans l'aménagement du terrain BMX.

► Le projet des jardins partagés Bérouette & Cueillette

Situé dans la zone de la Maladière à Maconnex, le projet des jardins partagés Bérouette & Cueillette avance à grands pas. En préparation depuis 2017, le projet qui complète les jardins familiaux déjà existants dans le quartier du Père Adam entre dans sa phase de réalisation pour **une ouverture prévue cet été**.

La répartition des espaces sera composée d'une partie dite partagée – 2074 m² de parcelles – où tous les jardiniers pourront collectivement cultiver fruits et légumes et échanger des conseils de jardinage. Une autre partie, dite familiale, sera composée de 19 lots

de différentes tailles : 19 m², 38 m² et 57 m² où chacun pourra jardiner son propre potager de manière indépendante. Cet espace comprend également deux parcelles pour les personnes à mobilité réduite. Bien plus qu'un jardin, ce projet est conçu comme un espace de vie et comprendra une aire de jeux pour les enfants et une aire de barbecue.

► Si vous souhaitez vous préinscrire, des questionnaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et sur ornex.fr rubrique **cadre de vie > jardins familiaux**.

► La commune investit dans des vélos électriques

Afin de faciliter la mobilité des agents et en conformité avec ses objectifs environnementaux, **la municipalité a équipé, pour un montant de 4 770 €, ses deux agents responsables des services techniques de deux vélos électriques**. Souvent en déplacement sur les différents chantiers de la commune, le vélo est pour eux un moyen de transport plus rapide, plus pratique et plus écologique.



► Extinction des feux dans la zone de la Maladière

Afin de lutter contre la pollution lumineuse nocturne et protéger la biodiversité, la municipalité a instauré en juin 2021 l'extinction de l'éclairage sur les voies publiques et privées de 23h à 5h30. Un secteur faisait cependant encore figure d'exception : la zone artisanale et commerciale de la Maladière du ressort de Pays de Gex agglomération. **Engagée elle aussi dans la protection de l'environnement, l'Agglomération a décidé d'appliquer une extinction des feux identique à celle existant sur le reste du territoire communal.**

► Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)

Le frelon asiatique, originaire d'Asie et classé espèce exotique envahissante, a conquis toute la France en une quinzaine d'années. Si, dans le Pays de Gex et en Suisse voisine, sa présence est encore sporadique, il convient d'être vigilant. Il se distingue facilement du frelon européen (*Vespa crabro*) à dominante jaune clair et aux pattes noires à brun rouge car il est plus petit, à dominante noire. Ses pattes sont jaunes et sa tête vue

de face est orange. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme ; toutefois comme pour d'autres insectes « piqueurs » des précautions sont à prendre, mieux vaut rester à 5 mètres de distance.

► Si vous pensez avoir identifié un frelon asiatique et/ou un nid, merci de le signaler à l'adresse dédiée : www.frelonsasiatiques.fr.



D. Bidet-Dazin

► *Le Pôle de l'Entrepreneuriat du Pays de Gex*

Afin de renforcer l'attractivité économique du territoire, offrir des conditions adaptées à un travail transversal et efficace, un lieu d'une nouvelle génération prendra place **au Technoparc de Saint-Genis-Pouilly**. Le Pôle de l'Entrepreneuriat, camp de base des projets et actions menés par les structures de l'Agglo et ses partenaires, est aussi un exemple de bâti écologique grâce notamment à l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables.

Bâtir pour stimuler le développement économique

Pays de Gex agglo porte une ambition forte pour conforter la croissance économique du territoire. Cette volonté politique est redoublée en cette période de bouleversements dus à l'épidémie de Covid-19. Afin d'accompagner plus efficacement les entrepreneurs, futurs entrepreneurs et entreprises gessiennes, mais aussi d'augmenter l'attractivité économique du Pays de Gex – favorisant l'implantation de sociétés et d'entreprises extérieures – l'Agglo a développé un outil utile et concret, un guichet unique d'aide, de suivi et d'accueil. Camp de base des projets et actions menés par les structures de l'Agglo et ses partenaires, le bâtiment hébergera les outils et services nécessaires à l'implantation et à l'accompagnement des entreprises innovantes incluant leur création et leur reprise, la structuration des filières stratégiques, les recherches de financement... Mais aussi les espaces nécessaires à la formation.

Une structure nouvelle génération au service des entreprises

Outil au service de l'action et des projets, mais aussi vitrine des ambitions économiques du Pays de Gex, le nouveau Pôle de l'Entrepreneuriat réunira tous les acteurs intervenants dans les domaines du développement économique et de l'entrepreneuriat. Il est conçu comme le camp de base des entrepreneurs.

Une implantation flexible et intelligente

Le plan du bâtiment est une réponse optimale aux besoins des entrepreneurs ainsi qu'aux exigences environnementales, notamment thermiques, et fonctionnelles imposées au pôle de l'Entrepreneuriat. L'organisation sur la parcelle est au service d'une gestion efficace et différenciée des flux. Un accès public se situe côté sud-ouest et un accès technique côté nord.

Une structure extensible

Proche de la limite de construction sud du terrain, elle propose une extension possible des bureaux ou des ateliers au nord ainsi qu'une réserve foncière importante de 22 ares à l'issue des travaux.



MAIRIE

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40 • mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

- Lundi-mercredi-jeudi-vendredi: 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi: 14h-18h (fermée le mardi matin)

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie: du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84
Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Collecte des déchets sur la commune

- **Lundi matin**: ramassage des ordures ménagères, bac à sortir la veille après 19h.
- **Mardi matin**: ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchèterie d'Ornex

• 04 50 40 95 00

Horaire d'ouverture en été (de mars à octobre): du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h; le samedi de 8h30 à 18h; le dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

La ressourcerie d'Ornex

• **Pour les dons:**

Lundi, 13h30 - 17h30

Du mardi au vendredi, 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30

Samedi, 8h30 - 17h30

• **Pour les achats:**

Mardi, 14h30 - 17h30

Mercredi et vendredi, 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Jeudi, 14h - 17h30

Samedi, 9h - 17h30

• **Allô Encombrants:** 04 50 20 65 86

• **Collecte:** AGCR - St-Genis-Pouilly: 04 50 28 20 50
Croix-Rouge - Prévessin-Moëns: 04 50 42 40 35
Emmaüs - Annemasse: 04 50 39 34 96

Toutes nos félicitations aux mariés

05/02/2022: Karine PAILLAT et Guillaume OBEZ

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveau-nés et leur famille

11/12/2021: Neysha LUNDI

25/12/2021: Emma NADIG

22/01/2022: Karida OUSSENI HAFI

03/02/2022: Giani DE VITA BRUN

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

23/03/2022: Antoine SEGARRA

Multi-accueil

• **LA FARANDOLE**

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire 04 50 56 50 87

• **LES PETITS ÉLECTRONS**

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 04 50 40 08 46

• **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

Services sociaux

• **ASSISTANTE SOCIALE**

Sur rendez-vous 04 50 40 73 41

• **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**

789, avenue de Vessy - Ornex 04 50 42 89 87

Permanences: lundi 12h - 14h et mardi 11h - 14h

• **POINT D'ACCÈS AU DROIT**

148, rue du Commerce - 01170 Gex 04 50 41 35 86

• **CAF DE L'AIN**

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Médical et paramédical sur la commune

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

D^r Paul BLUNIER - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 42 41

D^r Claudie THIRY - 755, rue de Genève 04 50 40 10 40

• **DENTISTES**

D^r Mehrchad ELMI et D^r Rida RAGHEB

33, rue de Villard

04 50 40 40 26

• **OSTÉOPATHE**

Nicolas FIÉVET - 755, rue de Genève

06 52 04 31 26

• **ÉTIOPATHE**

Charlène LACROIX - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 65 73

• **MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE**

Martha ALVAREZ HUAMAN

755, rue de Genève

04 50 20 66 25

• **PSYCHOLOGUES**

Michelle JOURDAN

06 85 14 98 29

• **PHARMACIE DES ARCADES**

D^r Capucine VIGAUD

04 50 40 53 86

• **PHARMACIE DE GARDE**

3237

• **INFIRMIÈRES**

L'Avant-Centre

13, chemin du Levant - 01210 Ferney-Voltaire

04 50 99 95 45

• **COACHING**

Sophie FROISSART - 755, rue de Genève 07 54 83 23 75

• **MAÎTRE REIKI**

Carole FRANDON MARTINET

171, rue des Eycherolles

06 78 53 19 46

★ **Matinée verte et Foire gratuite**
DIMANCHE 15 MAI, SALLE RENÉ LAVERGNE

Si vous souhaitez participer à la **Matinée verte**, rendez-vous à partir de 9h30 à la **salle René Lavergne** pour un café d'accueil. Un plan avec les points de collecte et le matériel nécessaire pour ramasser les déchets vous seront remis. Le retour s'effectue vers midi.

À partir de 14h, la **gratifieria** sera ouverte au public et les participants pourront venir récupérer les objets qui les intéressent.

★ **Village des artistes**
DIMANCHE 22 MAI, PARVIS DE L'ÉGLISE

Cette nouvelle manifestation prendra place sur le parvis de l'église de 10h à 17h. Vous pourrez venir découvrir les stands des différents artistes présents: peintres, sculpteurs, photographes, etc. Une buvette et petite restauration sera tenue par une association ornésienne.

▶ **Entrée libre.**

En Bref

▶ **Rétrospective des œuvres de Christophe Jacquemet Jusqu'au 30 juin 2022, à la mairie**

Venez découvrir les œuvres de Christophe Jacquemet, photographe ornésien, exposées sur les cimaises de la mairie.



▶ **Le festival Tôt ou t'arts est de retour à Ornex!**

Jeudi 23 juin 2022

Un spectacle « cabaret de poche » vous sera proposé par la compagnie Saseo. Rendez-vous à partir de 18h30 à côté de la salle René Lavergne en face du city-stade!

Élections

▶ **Élections présidentielles**
Dimanche 24 avril 2022

Second tour des élections présidentielles de 8h à 19h à la salle polyvalente René Lavergne.

▶ **Élections législatives**
Dimanches 12 et 19 juin 2022

Premier et second tours des élections législatives de 8h à 19h.

Budgets participatifs

▶ **Date limite des dépôts de projets pour les budgets participatifs**

Samedi 30 avril 2022

Si vous souhaitez déposer un projet dans le cadre des budgets participatifs, vous avez jusqu'au 30 avril. Vous pouvez compléter le formulaire sur ornex.fr en page d'accueil ou directement à la mairie.

▶ **Inauguration de la mairie**
Vendredi 20 mai 2022

Une journée portes ouvertes suivie d'un temps d'inauguration à 19h et d'un vin d'honneur seront proposés à tous les Ornésiens et Ornésiennes qui désirent découvrir les locaux rénovés de la mairie. Vous êtes tous les bienvenus!

▶ **Vide-greniers**
Dimanche 12 juin 2022

Au lotissement Vert Village de 9h à 17h.

